



© Ile aux enfants

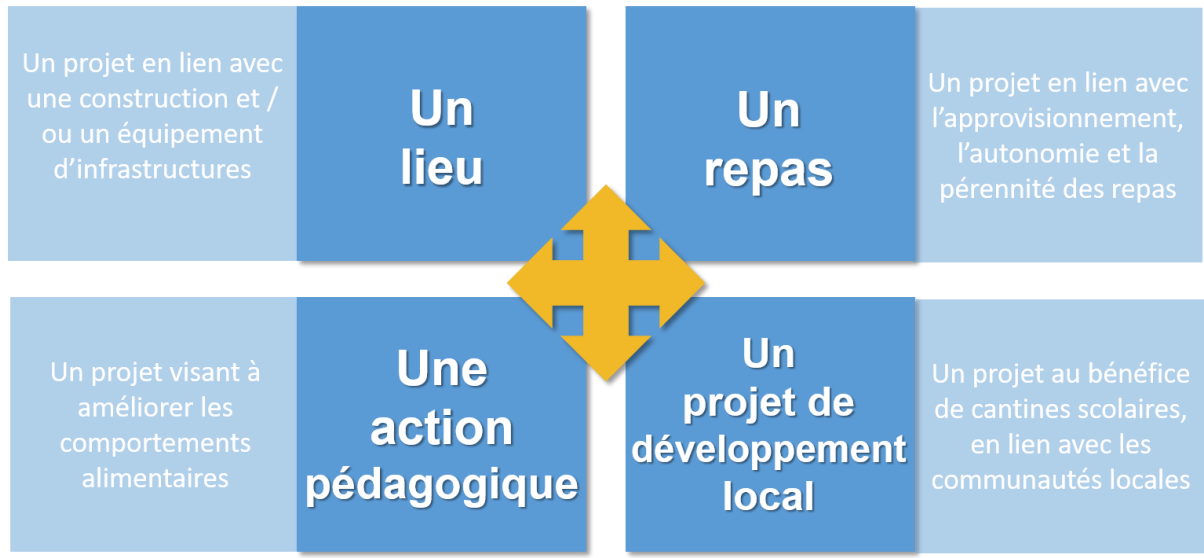
Depuis 10 ans, la [Fondation d'entreprise Bel](#) agit en faveur des enfants et de leur alimentation.

En 2019, la Fondation Bel a décidé de concentrer son action autour des cantines scolaires.

Elle souhaite ainsi contribuer à ce que tous les enfants, dans chaque école du monde, aient accès à au moins un repas sain et équilibré, chaque jour. C'est aussi, dans beaucoup de pays, une manière de soutenir l'éducation des enfants.

Critères de sélection

Le jury examinera les dossiers présentant une action concrète en lien avec une cantine scolaire, pouvant prendre en compte une ou plusieurs des thématiques suivantes :



Le projet devra impérativement :

- Etre porté par une structure d'intérêt général,
- Avoir un impact significatif sur les repas proposés aux enfants à l'école,
- Offrir des perspectives durables pour la ou les cantines scolaires bénéficiaires,
- Intervenir dans l'un des pays où le Groupe Bel est implanté.

Les lauréats seront désignés à l'issue du Conseil d'Administration qui se tiendra le 23 mai 2019.

> Date limite de candidature : 31 mars 2019.

Pour en savoir plus :

- > Sur la Fondation BEL
- > Pour déposer un dossier de candidature
- > Sur les lauréats 2018